



# LA FÊTE SAUVAGE

## CINÉ-CONCERTS EN RÉGIONS

**P**our fêter l'année du documentaire en 2023, l'ADRC et la Cinémathèque du documentaire proposent une tournée de ciné-concerts exceptionnels à partir du documentaire animalier *La Fête sauvage* de Frédéric Rossif dans sa version restaurée. La nouvelle musique de Lucie Antunes (Les Percussions de Strasbourg), a été adaptée par Axel Rigaud, pour être interprétée par un musicien et un ingénieur son.

Cette version légère est destinée aux lieux de plus petites dimensions, notamment les salles de cinéma, avec un soutien financier de l'ADRC et de la Cinémathèque du documentaire.

# LA FÊTE SAUVAGE

France • 1975 • 92 min • Visa 44618

Distribution : Tamasa

Un film réalisé par **Frédéric Rossif**

Directeur de la photographie **Bernard Zitzermann**

Montage **Dominique Caseneuve**

La restauration complète du film a été effectuée par les laboratoires Eclair pour le compte des Editions Zoroastre avec l'aide du CNC.



**La Fête Sauvage** a nécessité plus de deux ans de tournage aux quatre coins de la planète, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, au réalisateur Frédéric Rossif pour créer cette ode à la nature et aux animaux qui la peuplent.

Captés dans leur quotidien, ils exécutent devant les caméras un ballet qui retrace leur histoire. En liberté, girafes, paresseux, fourmiliers et tant d'autres encore sont dévoilés dans leur intimité, leurs moments de chasse, de repos, de jeu ou encore de conquêtes amoureuses... Nous présentant un monde vierge de toute présence humaine, Rossif a souhaité renouer avec un éden perdu. Il a profondément révolutionné le cinéma environnemental et animalier créant un langage visuel unique, dans lequel ralentis et autres montages transcendent la beauté animale. À sa sortie en 1976, le film a remporté un immense succès, frôlant le million d'entrées.

C'est un film qui commence là où le documentaire finit. Les animaux sont des acteurs privilégiés. Avant que l'homme n'apparaisse, ils ont peuplé nos rêves : les animaux sont notre mémoire noire. Ils nous rappellent le temps ancien où nous bougions encore comme eux. J'ai filmé une fête spontanée dans laquelle la réflexion n'a, pour une fois, aucune part.

**Frédéric Rossif**



## NOTE D'INTENTION

La musique d'origine était le fait de Vangelis, pionnier des musiques électroniques. Pour donner une nouvelle vie à ce chef-d'œuvre visuel, Axel Rigaud tisse un lien unique entre les instruments acoustiques, les machines électroniques et les images de Frédéric Rossif.

Cette version «ciné-concert» du film est présentée exceptionnellement en accord avec les ayants droit sans le commentaire de Madeleine Chapsal et sans la musique originale de Vangelis.

## AXEL RIGAUD

Combinant instruments à vents et synthétiseurs analogiques, Axel Rigaud élabore en direct des fresques sonores luxuriantes qui plongent son auditoire dans un univers hybride où acoustique et électronique se confondent.

Musicien de jazz de formation, (il est sorti diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 2014), Axel a depuis étendu son envie d'improvisation aux machines électroniques. C'est pourquoi il se sépare difficilement de son synthétiseur modulaire, que ce soit pour accompagner des spectacles de danse, de théâtre, ou encore des cours de Yoga.

En novembre 2018 il sort son premier album sur le label américain N5MD . Il est playlisté notamment par France Musique, Radio Nova et FIP. En mai 2015 il sort un EP autoproduit sous le pseudonyme "Le Tarsier". En décembre 2012 il s'associe avec Antoine Karacostas pour former Moiré et sortir un EP sur le label Hush Recordings .

En plus de son travail solo, Axel a aussi été interprète pour des spectacles de danse (Compagnie Interscribo / Tatiana Julien) qui lui ont permis de jouer au Grand Palais , au Palais de Chaillot , à l'Opéra de Dijon et au Château de Vincennes . Il a également participé à la création musicale de pièces de théâtre (Compagnie Ulysse Kaldor / Camille Protar) jouées au théâtre de la Colline. Il a accompagné l'artiste PR2B durant toute sa tournée de premier album (dont il a réalisé la moitié des titres) et accompagne actuellement Lucie Antunes pour sa tournée de deuxième album.

Il a également créé son live audiovisuel en collaboration avec Martin Hance qui s'est occupé de la partie vidéo générative. Ce projet a été joué au Hasard Ludique, à la Petite Halle de la Villette, au théâtre de Vanves, au Sunny Side Festival et à la Comète (scène nationale).

[www.axelrigaud.com](http://www.axelrigaud.com)

# CAHIER DES CHARGES

L'ADRC et La Cinémathèque du documentaire proposent et financent plusieurs ciné-concerts au cours de la saison 2023/2024. Le coût du ciné-concert (rémunération des musiciens et frais de déplacement) est pris en charge par La Cinémathèque du documentaire et l'ADRC.

## PROGRAMMATION DU FILM

Chaque salle participante s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation d'adhésion à l'ADRC.
- Programmer la séance en ciné-concert sur un horaire adapté (séance événement).
- Adresser la demande de réservation du film et du ciné-concert auprès de l'ADRC au minimum un mois avant la tenue effective de l'événement.
- Respecter les dates et conditions de programmation confirmées par l'ADRC.
- Communiquer sa programmation à l'ADRC (jour + horaire) par e-mail.
- Déclarer à la SACEM le programme des œuvres diffusées.
- Communiquer à l'ADRC les résultats de l'action, quantitatifs (détails des entrées des séances, recettes billetterie TTC) et qualitatifs (photos, revue de presse).

## ACCUEIL DES MUSICIENS

Il est demandé à chaque salle :

- De contacter préalablement le musicien et l'ingénieur du son et de les accueillir à leur arrivée (gare, aéroport...).
- De prendre en charge les repas et l'hébergement du musicien et de l'ingénieur du son (en hôtel ou chambre d'hôte).
- De respecter la fiche technique fournie ci-après.

## COMMUNICATION

La salle s'engage à :

- Faire figurer les logos des partenaires (ADRC / La Cinémathèque du documentaire / L'Année du Documentaire) sur tous les supports de communication du cinéma liés à l'opération.
- Mettre en œuvre une communication adéquate en direction du public et faire la promotion de la séance auprès des partenaires de la salle.
- Envoyer les informations relatives à l'action aux médias (presse régionale, sites web, réseaux sociaux).

## CONDITIONS DE LOCATION

- La projection donne lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC. Le film ne fait pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %).
- La salle reste responsable de la politique tarifaire pratiquée pour cette/ces séance(s).

## CONTACTS

### ADRC

Rodolphe Lerambert  
r.lerambert@adrc-asso.org

Rémi Chazot  
r.chazot@adrc-asso.org  
tél. 01 56 89 29 30

### La Cinémathèque du Documentaire

Anne Pomonti  
tél. 01 44 78 42 42  
anne.pomonti@cinematheque-documentaire.org

# FICHE À NOUS RETOURNER

## PAR LA SALLE DE CINÉMA ORGANISATRICE DU CINÉ-CONCERT

Vous souhaitez présenter *La Fête sauvage* - ciné-concert par Axel Rigaud avec le soutien de l'ADRC et de La Cinémathèque du documentaire.

Afin de valider votre demande, nous vous remercions de nous retourner cette fiche de renseignement à l'adresse suivante : [patrimoine@adrc-asso.org](mailto:patrimoine@adrc-asso.org)

Veillez noter que ce document ne constitue pas une confirmation de votre programmation. Celle-ci sera effectuée une fois que toutes les conditions seront remplies et acceptées par l'ADRC, la Cinémathèque du Documentaire, le distributeur et le musicien.

Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais pour vous informer des suites données à votre demande.

## VOUS

NOM DE LA SALLE \_\_\_\_\_

CONTACT DU RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION \_\_\_\_\_

CONTACT DU RESPONSABLE TECHNIQUE \_\_\_\_\_

## LA SÉANCE

DATES SOUHAITÉES (Merci d'indiquer trois dates possibles) \_\_\_\_\_

HORAIRE \_\_\_\_\_

PUBLIC CIBLÉ \_\_\_\_\_

COMMUNICATION MISE EN PLACE \_\_\_\_\_

PARTENARIAT ENVISAGÉ \_\_\_\_\_

# FICHE TECHNIQUE LA FÊTE SAUVAGE - FORMULE LÉGÈRE

## L'ÉQUIPE

**Axel Rigaud** - saxophone, flûte traversière, machines  
**Antoine Karacostas** - ingénieur du son

## PLANNING D'INSTALLATION

La présence du régisseur de la salle est indispensable pendant toute la durée de l'installation.

- L'installation nécessite une heure.
- La balance son nécessite une demi-heure.

## VIDÉO

- Le film devra obligatoirement être diffusé depuis l'ordinateur sur scène via une prise HDMI.
- Prévoir la liaison en conséquence (ex SDI)
- Backline à fournir par l'organisateur
- 1 système de diffusion façade professionnelle adapté aux caractéristiques de la salle.
- 8 DI
- 2 stands claviers réglables, stables.
- 2 planches de 100x50 cm pour poser les machines
- 1 pc 16 + une multiprise 8 points au niveau du musicien
- 1 console 16 pistes minimum pour l'ingénieur du son. Les sources devront lui être raccordées via un
- RIO/boîtier de scène. La console doit être placée dans le même espace que le public : pas derrière un mur ni dans un local isolé.

## RETOUR

- Un circuit de retour est nécessaire pour le musicien qui sera équipé de ear monitors via un boîtier en connectique XLR.

IN	Source	
1	sax left	DI
2	sax right	DI
3	stem ableton drums left	XLR -> RIO
4	stem ableton drums right	XLR -> RIO
5	stem ableton percs left	XLR -> RIO
6	stem ableton percs right	XLR -> RIO
7	clic	XLR -> RIO
8	moog minitaur	DI
9	prophet left	DI
10	prophet right	DI
11	typhon left	DI
12	typhon right	DI
13	Roland SE02	DI

## CONTACT

Axel au 06.72.60.51.89  
[axel.rigaud@gmail.com](mailto:axel.rigaud@gmail.com)

